## III LEAKS

# Me Bonnant, « Mozart du barreau » côté cour, administrateur offshore côté jardin

L'avocat genevois déballe sa vie et ses idées sur les plateaux, avec une rare faconde, comme pour mieux protéger son activité intense dans les paradis fiscaux.

LE MONDE | 07.04.2016 à 06h41 • Mis à jour le 07.04.2016 à 11h30 | Par Serge Michel



Marc Bonnant avec son

épouse Marianne et leurs filles dans le salon de leur maison, en mai 2011. FRED MERZ / LUNDI 13

Par sa maîtrise exceptionnelle de la rhétorique, la truculence de son verbe, ses références littéraires et historiques, Me Marc Bonnant est unique. Aucun autre avocat à Genève, ni sans doute ailleurs dans <u>le monde</u> francophone, ne sort vainqueur comme lui de joutes verbales avec Bernard-Henri Lévy, Régis Debray ou Tariq Ramadan. Aucun n'a comme lui été décoré de la Légion d'honneur pour sa défense de la langue française.

Il y a pourtant deux Marc Bonnant. Le premier est surnommé le « Mozart du barreau », le « Bossuet des tribunaux », même si la figure à laquelle il a longtemps aspiré était Paul Valéry. Le poète français est mort à 73 ans en juillet 1945, neuf mois après la naissance de l'avocat <u>suisse</u>, aujourd'hui âgé de 71 ans.

Le second Marc Bonnant est plus prosaïque.

Dans les « Panama papers », il apparaît comme étant ou ayant été directeur d'au moins 176 <u>société</u>s offshore enregistrées par le cabinet Mossack Fonseca un peu partout dans les juridictions exotiques. Me Bonnant n'est pas, et de loin, le seul avocat suisse à <u>pratiquer</u> les paradis fiscaux - les Panama papers font <u>apparaître</u> 1500

intermédiaires en Suisse qui adressent des clients à Mossack Fonseca -, mais il s'y montre assidu, et pour des clients souvent en délicatesse avec la justice.

### Clients peu recommandables

Car les ayants droit économiques de ces sociétés, quand ils sont identifiés, forment une escouade peu recommandable. S'y côtoient l'intermédiaire sur les ventes d'armes Ziad Takieddine, le diamantaire Mozes Victor König, recherché par Interpol, Gérald Gérin, le majordome de Jean-Marie Le Pen, Beny Steinmetz, le diamantaire franco-israélien poursuivi par la justice américaine, ou l'homme d'affaires israélien Dan Gertler, que Mossack Fonseca, pourtant peu regardant, qualifie de « marchand de diamants du sang ».

Sur ses clients, Marc Bonnant ne dira pas un mot. « En raison du secret professionnel, je ne veux ni ne peux répondre à vos questions dans la mesure où elles se rapportent à mes mandats d'avocat. » Il se montre davantage prolixe en considérations générales, sans pour autant éclaircir ce mystère : comment le Me Bonnant côté cour, l'avocat brillant, passe-t-il côté jardin, celui de l'administrateur laborieux de sociétés offshore ? La prose qu'il adresse à Mossack Fonseca, dans les milliers d'e-mails et de courriers que Le Monde a pu consulter, n'a rien de Bossuet, ni de Valéry. Il s'agit en quelques lignes de modifier la liste des administrateurs, de régler les frais de gestion ou de changer la domiciliation d'une société.

Bien qu'il s'en défende, il y a sans doute une question d'argent. Marc Bonnant mène grand train, avec son manoir de Gy, dans la campagne genevoise, et ses collections de manuscrits anciens, de bustes antiques, de toiles de maîtres. Dans L'Obs, l'an dernier, l'avocat reconnaissait comme à regret que « l'on tue peu à Genève ». Pas de quoi nourrir un pénaliste, donc, qui confirme au Monde que « la défense pénale n'est pas – et de loin – son activité principale ». Pour autant, et avec une coquetterie qui lui est propre, l'ancien bâtonnier de Genève précise qu'il « n'offre pas de services [offshore], ce qui serait une démarche commerçante. Je suis consulté, ce qui n'est assurément pas la même chose ».

L'argent de Me Bonnant fait d'ailleurs l'objet de bien des fantasmes à Genève. Lorsqu'il a obtenu, en mai 2014, dans le « divorce du siècle », que le milliardaire russe Dmitri Rybolovlev, patron de l'AS Monaco, verse 4 milliards de francs suisses à son ex-femme Elena, ses confrères jaloux ont évoqué une commission de plusieurs dizaines de millions de francs. Qui ne s'est sans doute pas matérialisée, le couple ayant finalement conclu un accord à l'amiable. Autre cas, plus précis: lorsque l'avocat a obtenu pour la fille cadette de feu Gianni Agnelli, l'ancien patron de Fiat, 1,2 milliard d'euros dans un pacte successoral, il a perçu des honoraires de 10 millions de francs suisses (9,1 millions d'euros). La justice lui a ordonné en 2012 d'en rembourser 6. Personne ne sait, en revanche, combien il a touché lorsqu'il a décroché en 2003 un héritage estimé à 3,7 milliards d'euros pour Athina Roussel, l'héritière Onassis.

### Ringard à la mode

Marc Bonnant n'hésite pas à se <u>mettre</u> en scène dans des pièces de théâtre et martèle sa détestation de l'<u>islam</u> ou des campagnes antitabac dans la presse dominicale. Il est devenu, entre Genève et Lausanne, un personnage public, un ringard à la <u>mode</u> qui dénonce la société du spectacle sur les plateaux de télévision, sans y <u>voir</u> de contradiction, et affiche son amitié avec Oskar Freysinger, élu valaisan de l'UDC, parti xénophobe et populiste. Aux journaux suisses, il livre des <u>confidences touchantes</u> sur une enfance « *turbulente et éruptive* » – « *je frappais tout le <u>monde</u>* », dit-il –, sur son père ambassadeur, sa mère tellement exigeante qu'elle lui renvoyait ses lettres d'<u>amour</u> annotées au stylo rouge ou sur sa première étreinte, avec une femme de vingt ans son aînée – « *j'aime les femmes initiatrices* ». Mais quand les questions portent sur ses revenus, il esquive et parle plutôt de ses premiers gains, obtenus en trichant au poker avec ses camarades de lycée.

Dans les années 1990 et 2000, Marc Bonnant fait partie de la « bande des douze », ces ténors du barreau genevois ayant délaissé les assises, « qui ne rapportent rien », le mot est de l'un d'eux, pour les « affaires financières internationales ». Quelles affaires ? L'époque est aux coups de boutoirs contre le secret bancaire suisse, aujourd'hui cliniquement mort. Sous l'impulsion du procureur Bernard Bertossa, la justice genevoise

bloque à <u>tours</u> de bras les comptes de dirigeants, comme ceux du Nigérian Sani Abacha, de la Pakistanaise Benazir Bhutto ou de milliardaires étrangers, souvent russes. Pour les avocats, le pactole consiste à <u>parvenir</u> à <u>débloquer</u> ces comptes, ou à <u>empêcher</u> la transmission d'informations. Des milliards sont en jeu, dont ils attrapent une fraction. L'un des clients de Marc Bonnant est d'ailleurs Noursoultan Nazarbaïev, président du <u>Kazakhstan</u>, dont plusieurs comptes ont été découverts en 2002 à Genève.

Ce n'est pas, en soi, la gestion de sociétés offshore qui va <u>remplir</u> les caisses de Marc Bonnant. Chaque société ne coûte que quelques centaines de dollars par an et le marché est très compétitif. La motivation de l'avocat se cache sans doute davantage dans sa vocation à <u>protéger</u> les riches, hier dans une Suisse dotée du secret bancaire, aujourd'hui dans des juridictions plus exotiques. « La tolérance psychologique aux ponctions étatiques a un seuil. Au-delà de ce seuil, l'impôt c'est le vol », aime à <u>déclarer</u> Me Bonnant. Il aime aussi <u>accompagner</u> jusqu'au Panama ou aux îles Vierges des clients qui lui ont rapporté beaucoup d'argent. « Ces mandats [offshore] sont souvent le prolongement et la consécration du rapport de confiance né de la défense au plan pénal, civil ou administratif de mes clients », écrit-il au Monde.

Marc Bonnant s'est par exemple rendu en personne au guichet de la banque HSBC à Genève le 8 avril 2005 pour y <u>retirer</u> 35 000 francs suisses en cash sur le compte de son client en fuite Mozes Victor König, pour lequel il gère au moins six sociétés ayant des comptes chez <u>HSBC</u>, dont l'un affichait, en 2007, un solde de 80 millions de francs. Rapport de confiance aussi avec Ziad Takieddine, pour lequel M<sup>e</sup> Bonnant consent une exception. Depuis novembre 2007, il est le directeur de l'une des sociétés de l'intermédiaire franco-libanais, Warwick Estate Ltd, qui abrite une résidence à Londres.

Or, selon les documents consultés par *Le Monde*, Marc Bonnant consent, le 18 octobre 2011, à <u>devenir</u> également l'actionnaire unique de Warwick, sans doute pour protéger le patrimoine de Ziad Takieddine, mis en examen quelques semaines plus tôt, des séquestres de la justice française, ou à le <u>soustraire</u> à son exfemme, Nicola Johnson. Malgré ce geste rare (Warwick est la seule société de Mossack Fonseca dans laquelle Me Bonnant apparaît comme actionnaire), les relations entre les deux hommes se sont détériorées. Le 7 novembre 2013, l'avocat transfère Warwick chez un autre prestataire panaméen, Icaza, Gonzalez-Ruiz & Aleman. Son client s'en insurge et retourne chez Mossack Fonseca.

#### « Je suis très favorable au secret »

Quand il disserte à la télévision sur sa profession, Marc Bonnant évoque sa génération d'avocats, érudite et amoureuse des lettres, des <u>arts</u> et de la philosophie. Il ne cache pas sa désapprobation pour la nouvelle génération de « techniciens du droit », — « *comme on dit technicien de surface* », ironise-t-il en regrettant ce « *passage du sacré au profane* ».

« Je concède volontiers que l'activité d'intermédiaire financier [qui est la mienne] relève du profane (...). Mais pas de l'indignité! », se défend Me Bonnant. Indigne ou pas, Marc Bonnant semble <u>payer</u> de sa personne. L'achat ou la création des sociétés est délégué à la société Figest Conseil SA à Genève, laquelle demande ensuite aux Panaméens d'adresser directement au cabinet de l'avocat les documents courants. La plupart portent la signature de Me Bonnant lui-même, dont la mécanique dans les paradis fiscaux semble bien rôdée, grâce à une société panaméenne, Bigland Enterprises Inc., que l'avocat genevois utilise souvent comme actionnaire prête-nom pour dissimuler les ayants droit véritables.

Les échanges entre l'étude Bonnant & Associés et Mossack Fonseca, au Panama ou via ses bureaux genevois, sont ainsi presque quotidiens. Notamment en 2010, lorsque la firme panaméenne s'inquiète de la mauvaise réputation du milliardaire israélo-congolais Dan Gertler. Pendant des mois, l'avocat genevois ne livre les informations qu'au compte-gouttes puis, le 11 juillet 2011 à 12 h 08, transfère sans <u>broncher</u> les deux sociétés de son client chez Morgan & Morgan, un concurrent de Mossack Fonseca lui aussi installé à Panama City. Sur cette opération non plus, Me Bonnant ne dira mot.

« Je suis très favorable au secret, notamment fiscal. Je n'ai aucune dilection pour la société d'exhibition et de transparence », déclame-t-il sur des plateaux de télévision, comme pour mieux cacher d'autres secrets